



Affaire familiale, fils hospitalisé et troubles du comportement

Par Visiteur

Mon fils de 21 ans vient de désertier. Il a déjà été hospitalisé pour troubles du comportement. Il est violent et dangereux pour ma fille de 19 ans et pour moi. Aucun dialogue n'est possible, il répond par des injures en menaçant de tout casser, ce qu'il a déjà fait. Il ne recherche pas de travail. J'ai déjà essayé d'appeler la police, le médecin traitant n'a pas voulu prendre la responsabilité de l'hospitaliser. Il sait très bien dissimuler. Il refuse de se faire soigner. Comment lui faire quitter mon domicile avant qu'un drame ne survienne?

Par Visiteur

Bonjour Madame

Etant donné que votre fils est majeur vous n'êtes pas dans l'obligation de l'héberger. De ce fait vous pouvez lui demander de partir et vous pouvez changer les serrures.

Malheureusement le recours à la justice dans l'immédiat ne permettra pas de le faire partir.

Déposez à nouveau plainte.

Cordialement